

Premières mesures pour le confinement de novembre 2020

Suite à l'allocution de Mr Macron et à la mise en place d'un confinement pour 4 semaines à partir du 29 octobre 2020, le Ministre de l'Intérieur a annoncé qu'il serait possible aux chrétiens de célébrer la fête de la Toussaint et aux musulmans la fête de la naissance de Mahomet.

Le Ministre a ensuite indiqué que, pendant au moins quatre semaines, les célébrations ne seraient pas autorisées, ni le dimanche ni en semaine, sauf pour les obsèques, mais que les lieux de culte pourraient rester ouverts, selon la volonté de leurs responsables.

D'autre part, le Ministre a assuré que les aumôniers des hôpitaux, des établissements médico-sociaux, des prisons, pourront continuer à travailler ; de même, les bénévoles des associations caritatives (distribution de nourriture, accueil, soutien scolaire...) pourront poursuivre leur mission. Les responsables de ces activités devront leur fournir une carte attestant leur statut de bénévoles reconnus.

Ainsi:

- Les messes de la Toussaint sont maintenues, avec la rigueur habituelle et stricte dans l'observance des mesures sanitaires de prévention.
- Le culte public est encore possible le 2 novembre pour les messes des défunts.
- À partir du 3 novembre, il n'y a donc plus de messe publique. Les messes célébrées par les prêtres en privé le sont pour l'ensemble du Peuple de Dieu. Les conditions de la célébration des mariages et des obsèques seront précisées prochainement. Le 1er ministre a déjà donné quelques indications lors de la conférence de presse ce 29 octobre : pas plus de 30 personnes aux obsèques, pas plus de 6 personnes lors d'un mariage.
- Nous prévoyons aussi de proposer une messe retransmise tous les dimanches à 10 heures.
- Les interventions des aumôneries sont possibles sans rassemblement (sans messe ou temps de prière commun) en prison et dans les maisons de retraite, toujours en accord avec les responsables. Il ne faut pas non plus délaisser nos frères isolés à domicile. Ni timorés ni téméraires, il nous faut rester solidaires dans le champ de la mission.
- « Prenez l'équipement de combat donné par Dieu ; ainsi vous pourrez [...] tout mettre en œuvre pour tenir bon. » (Eph 6,13)

Qu'en ces temps difficiles, nous regardions ensemble plus haut et plus loin.

Fraternellement, P. Hervé GOSSELIN

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 27/10/2025 -

https://charente.catholique.fr/actualites/premieres-mesures-pour-le-confinement-de-novembre-2020/